

DOCUMENTS ET STATISTIQUES

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

DU 15 MAI 1936

DE LA

SOCIÉTÉ ROYALE D'ÉCONOMIE POLITIQUE

DE STATISTIQUE ET DE LÉGISLATION

ALLOCUTION DU PRÉSIDENT

MESSIEURS,

En ouvrant cette séance, il nous semble revivre ce moment de la journée du 28 avril dernier qui imposa sa cruelle surprise au peuple égyptien et à ses hôtes.

Depuis lors, de solennelles funérailles ont proclamé le respect de tous les habitants de l'Égypte pour le Souverain que la mort avait frappé ; la presse locale, quelles que fussent ses tendances politiques ou ses attaches nationales, a exprimé avec une égale sincérité son admiration et sa gratitude pour le règne qui venait d'atteindre prématurément son terme ; et, à l'étranger, ce fut par un éloge unanime qu'on commença à en écrire l'histoire.

En raison des circonstances d'ordre intime qu'elle incite à évoquer, cette réunion renouvelle la tristesse dont furent empreintes les manifestations que je viens de rappeler. Votre mémoire, Messieurs, est, en effet, riche en souvenirs témoignant de l'intérêt que Sa Majesté le Roi Fouad Ier attachait à notre activité sociale et de l'appui qu'Il prodiguait en vue de son développement. Certains d'entre vous ont même le privilège de pouvoir retracer la partie la plus méritoire de l'œuvre de

notre Président-Fondateur : celle qu'Il accomplit, avec l'énergie et la constance qui nous ont assuré la vie, au cours de la période ingrate de nos débuts, alors que s'imposaient tant la difficile recherche de collaborations, que la tâche si délicate d'accoutumer celles-ci à une commune discipline. Dans l'exercice du suprême pouvoir, n'ayant point oublié ce labeur de la première heure, Il se plaisait à le représenter comme un exemple de ce que l'obstacle compte peu lorsqu'on lui oppose la volonté. Et cette volonté, Il nous la communiquait pour nous soutenir dans une marche que nous poursuivions seuls mais qu'Il observait attentivement, soucieux d'en voir maintenir la direction et heureux d'en célébrer avec nous les étapes. Vous vous souvenez, en particulier, de l'après-midi du 5 janvier 1928, où, dans cette maison nouvellement édiflée pour offrir plus de commodité à nos travaux et plus d'agrément à nos rencontres, Sa présence fixa en nous une reconnaissance que notre émotion d'aujourd'hui ne peut qu'accentuer.

" Nous verrons de meilleurs temps, à condition que chaque jour nous trouve meilleurs et mieux préparés ". Cet encouragement d'un moraliste semble avoir inspiré de tout temps Celui qui fut appelé le premier à occuper le trône royal de l'Egypte moderne. Il avait une foi absolue dans l'action bienfaisante du progrès. Régnant sur un pays de soleil et de lumière, Il voulait lui procurer encore une autre clarté : celle que le savoir répand sur l'esprit. Car, aimant à citer le proverbe arabe " Chaque fois qu'on ouvre une école, on ferme une prison ", Il croyait fermement à l'amélioration du caractère par le perfectionnement de la connaissance.

Créateur d'oeuvres nécessaires, inspirateur de la réadaptation rationnelle des institutions qui ne correspondaient plus aux exigences présentes, on lui doit, singulièrement dans le domaine scientifique, une Egypte qui n'a plus seulement pour le visiteur " la poésie muette de ses gigantesques ruines, " naguère célébrée par Mérimée. Il a su répondre à l'appel d'une vie intellectuelle qui demandait à être fortifiée. Sous Son impulsion, les sources premières de l'instruction se sont multipliées ; l'Université a attiré une élite étrangère et groupé les valeurs nationales ; en fin, l'organisation des bibliothèques et l'enrichissement des collections ont facilité la documentation. En ce qui nous concerne, jour après jour sous Son règne, nous avons été les bénéficiaires de cette véritable renaissance de l'étude, qui, manifestée à notre tribune et dans nos publications, nous est également apparue dans l'intérêt sans cesse accru du public auquel est destiné notre effort.

Pour la première fois, notre Assemblée Générale se réunit sans éprouver la confiante sécurité que lui assurait cette auguste assistance. Nous ne voulons pas, cependant, sortir affaiblis de l'épreuve que la Destinée nous impose. Certes, nous n'empêcherons point que notre émotion parle lorsque nous rechercherons les traces des pas des anciens jours. Mais, puisqu'il doit fatalement y avoir toujours du passé dans le présent, nous nous appliquerons surtout à extraire de notre courte histoire le souvenir de l'action qui nous fut enseignée ; et, pour honorer la mémoire du Souverain vers lequel vient d'aller notre éloge, nous poursuivrons cette action en vue d'un accomplissement fidèle de la tâche qui nous est léguée.

Messieurs, avant de laisser vos pensées suivre leur cours personnel pendant la suspension de notre séance, permettez-moi d'être encore votre interprète pour adresser à S.M. le Roi Farouk Ier l'hommage de notre respectueuse sympathie. Ce sera aussi notre absolue confiance que nous déposerons au pied du Trône. Car, témoin d'un grand exemple et guidé dans l'exercice du pouvoir par les Conseillers qu'ont judicieusement choisis les représentants de la Nation, le nouveau Souverain de l'Egypte ne peut, à son tour, qu'atteindre la réalisation de la belle parole de Macaulay : " La vraie gloire du Chef de l'Etat, c'est de construire".

RAPPORT DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

MESSIEURS,

Mon rapport de cette année aurait dû commencer par des paroles de joie : joie de pouvoir nous enorgueillir de ces mots que S.M. le Roi Fouad Ier nous faisait écrire par son Chef de Cabinet, le 17 novembre 1935, à l'occasion du livre que nous avons composé en commémoration de notre 25ème anniversaire.

" Cette manifestation a été d'autant plus agréable à Sa Majesté qu'elle Lui a permis d'évoquer une fois de plus le souvenir de la création de cette Société restée toujours chère à son coeur. Et c'est aujourd'hui pour Sa Majesté un grand sujet de satisfaction que de la voir atteindre son jubilé d'argent au milieu de l'estime générale et dans une prospérité toujours croissante, grâce à la bonne volonté et au concours de ses dirigeants et de ses membres qui ne lui font jamais défaut".

Et voilà que ces phrases n'éveillent plus dans nos coeurs que le souvenir poignant des grandes voix qui se sont tues.

Alors que nous préparions notre Assemblée Générale, Sa Majesté le Roi Fouad Ier, notre fondateur et notre bienfaiteur, est mort.

Ce que fut le Roi Fouad pour son pays et pour notre Société, notre Président vient de vous le dire en termes élevés.

Il me convient seulement de souligner ici que la lettre dont je vous citais tout à l'heure un passage constitue le témoignage que jusqu'à la fin de sa vie, et alors que la maladie s'acharnait déjà contre Lui, S.M. le Roi Fouad Ier a continué à s'intéresser à notre Société qu'il avait créée, voilà plus d'un quart de siècle.

* * *

Si en de pareilles circonstances il est permis de parler de consolation, nous en trouvons une dans le fait d'avoir associé, à l'hommage que nous voulions rendre à son Auguste Père, S.M. le Roi Farouk.

En Le priant d'agréer l'hommage de notre respectueux dévouement, nous tenons à l'assurer que la mémoire du Roi Fouad Ier restera à jamais vivante et vénérée dans notre Société.

* * *

Vous connaissez le travail que nous avons composé pour S.A.R. le Prince Farouk, et je n'ai pas besoin de vous énumérer ici les auteurs des dix-huit études qui le constituent.

M. Germain-Martin, qui fut à l'origine de notre Société, l'exécuteur des pensées du Prince Fouad, a bien voulu en rendre compte à l'Académie des Sciences Morales et Politiques de Paris, et nous savons que S.M. le Roi avait été particulièrement sensible à cet hommage rendu par un collaborateur de la première heure que ses talents devaient promouvoir en France aux plus hautes destinées.

Désireux de marquer à M. Germain-Martin notre reconnaissance et pour son oeuvre passée et pour son geste récent, nous l'avons prié de vouloir bien accepter le titre de membre honoraire de notre Société.

En dehors des dix-huit études dont je viens de parler, nous avons à enregistrer, cette année, huit conférences et dix-sept articles publiés dans notre revue.

S.E. MOCRAD SID AHMED PACHA, profitant d'un retour momentané parmi nous, nous a entretenus de *l'Esprit Social et de la transformation*

du *Droit moderne*. Sa haute compétence en matière juridique, renforcée par l'observation des faits dans les hauts postes qu'il a occupés à l'étranger, lui a permis de parler avec autorité du progrès social et politique auquel l'Egypte ne doit pas rester étrangère.

M. ANDRÉ HAURIU a exposé les *Rapports du droit administratif et du droit privé français*, et analysé les procédés par lesquels les règles ou principes du droit privé ont été utilisés en droit administratif.

M. BRÊTHE DE LA GRESSAYE, dans une conférence intitulée "*Syndicat et corporation dans le monde moderne*," nous a montré les tendances nouvelles de retour à la corporation obligataire dans laquelle il aperçoit la rénovation du régime économique actuel.

M. MAURICE DE WÉE nous a parlé avec une compétence toute spéciale du "*Projet de création des tribunaux mixtes en Europe*" et s'est attaché à réfuter les objections que soulèvent inévitablement des projets de cette nature.

M. LUCIEN CHÉRON nous a donné une étude très fouillée sur "*la Détenition préventive et les garanties de la liberté individuelle*", dans laquelle il a proposé une solution au difficile problème que pose l'antinomie entre les nécessités de la défense sociale et le respect de la liberté des individus.

M. WHITE IBRAHIM a excellemment et d'une manière très objective scruté "*l'avenir de la démocratie*." Insistant sur la nécessité d'une élite, sous tout régime, quel qu'il soit, M. White Ibrahim conclut que les dictatures sont nées des carences de la démocratie, et que celle-ci ne pourra reprendre de vigueur que si elle parvient à dégager une représentation vraiment conforme aux intérêts nationaux.

M. E. TOTONGUI a appliqué, cette année, son esprit d'analyse et sa connaissance de la jurisprudence égyptienne à "*la vente avec clause reservati dominii en droit mixte*."

* * *

La Section Economique n'a pas fourni un travail moindre que la Section Juridique.

M.E. JAMES, dans une conférence nette et précise, fit le procès de la "*Monnaie dirigée*," et provoqua dans son auditoire un intérêt tel, qu'une séance spéciale fût organisée en vue d'une discussion à laquelle prirent part, sous la direction du Professeur Ricci, M.M. Bresciani-Turroni, Minost, Léon Castro, Vaucher, Dcirra et Saltiel.

M. T. H. FRASER, dans une conférence sur "*le Mécanisme des Prix en régime capitaliste et en régime communiste*," fit œuvre à la fois de technicien et de psychologue.

M. S. AVIGDOR, nous fit part de ses "*Notes et impressions sur la Bonification intégrale en Italie*" et proposa en exemple à l'Egypte l'œuvre technique, économique et législative entreprise pour assécher les marais et augmenter les superficies cultivables.

M. G. DAVEZAC, par une étude particulièrement approfondie de la "*Politique cotonnière des Etats-Unis*," a satisfait à la curiosité que suscite toujours en Egypte l'attitude de l'Amérique en face du problème cotonnier.

Le Dr. I. G. LÉVI a montré comment était réalisé en France "*la coordination des moyens de transport*," et a conclu à la nécessité pour l'Egypte de s'acheminer vers l'adoption d'une législation dont le besoin se fait sentir tous les jours davantage.

M. G. BLANCHARD, s'est attaqué à la question "*du redressement de la balance commerciale de l'Egypte en temps de crise*." C'est un fait souvent signalé que l'Egypte adapte avec un automatisme presque déconcertant ses importations à ses exportations : l'étude de M. Blanchard nous montre par quel mécanisme.

M. A. E. CROUCHLEY, a fait une étude critique de la *Balance visible du commerce depuis 1884*. Il estime que les chiffres donnés par les statistiques officielles, en raison des méthodes employées, ont presque toujours été pour les importations comme pour les exportations, inférieures aux chiffres réels.

M. J. SCHATZ a présenté une étude très documentée sur "*la Palestine et ses relations commerciales avec l'Egypte*," qui le conduit à conclure qu'un grand avenir attend ces deux pays, dans la future renaissance économique si seulement on arrive à supprimer les obstacles qui s'opposent aux échanges internationaux et notamment le "bilatéralisme."

M. TAHA AFIFI a étudié avec compétence le fonctionnement de "*l'Association postale de prévoyance et de secours mutuels*," et a signalé les modifications qu'il conviendrait d'apporter à une organisation de ce genre si on voulait, comme on l'a proposé, l'étendre à toutes les administrations publiques.

Nous avons, comme chaque année, présenté les intéressantes chroniques de M. L. JULLIEN sur l'année agricole 1934 et de M. N. BENTWICH sur la *légalisation palestinienne*. Une *chronique économique* signée D.B. a exploré les principaux domaines de l'économie égyptienne de novembre 1934 à avril 1935.

* * *

Par suite de décès ou démissions, compensés seulement partiellement par des admissions nouvelles, notre effectif a été ramené de 526 à 517 membres.

Des acquisitions d'ouvrages ont porté à 4.059 le nombre des volumes de notre bibliothèque.

Nous voulons, comme l'an dernier, adresser nos remerciements à l'Imprimerie Nationale, dont la tâche écrasante retarde toutefois fâcheusement nos publications, et à la Presse qui se montre toujours libérale pour rendre compte de nos travaux.

E. MINOST.

RAPPORT DU TRÉSORIER

MESSIEURS,

J'ai l'honneur de vous rendre compte des opérations du vingt-septième exercice social, clos le 31 décembre 1935.

RECETTES

Les Recettes se sont élevées à L.E. 1.375,990 se décomposant comme suit :

	L.E.	M.
(a) Subvention du Gouvernement Egyptien	450	—
(b) Cotisations Membres Donateurs (27 membres) ...	470	—
(c) „ „ Titulaires	408	—
(d) Intérêts de banque	10,867	
(e) Abonnements à la Revue	31,293	
(f) Vente de la Revue... ..	5,190	
(g) Bibliographie	0,640	

TOTAL DES RECETTES 1.375,990

Contre, en 1934 L.E. 1.421,271 mills., soit une diminution de L.E. 45,281 mills.

DÉPENSES

Les Dépenses se sont élevées à L.E. 1.439,434 mills. se décomposant comme suit :

	L.E.	M.
(a) Frais d'encaissement	6	—
(b) Imprimés et fournitures de bureau	24,050	
(c) Frais de poste et menus frais	56,665	
(d) Dépenses d'entretien : Imm. et jardin	101,337	
(e) Eclairage	15,408	
(f) Eau	24,450	
(g) Téléphone	11,500	
(h) Assurances	23,875	
(i) Personnel	840	—
(j) Loyer terrain	1	—
(k) Collaborateurs Revue	230,933	
(l) Tirages à part de la Revue... ..	19,898	
(m) Bibliothèque	84	318

TOTAL DES DÉPENSES 1.439,434

L.E. M.

Contre, en 1934 L.E. 1.412,101 mills., soit une augmentation de L.E. 27,333 mills.

Il y a donc un déficit de 63,444

Le compte "Construction Immeuble," après les amortissements des années précédentes, figurait au 1er janvier 1935 pour... .. 2.736,886

Nous avons porté au crédit de ce compte la 9ème tranche du 10 pour cent de la valeur initiale de la construction, par prélèvement sur la "Réserve Générale," soit ... 1.368,443

Notre immeuble Social se trouve donc inscrit au Bilan du 31 décembre 1935 pour 1.368,443

et sera complètement amorti au 31 Décembre 1936

Au 1er janvier 1935, le compte "Réserve Générale" se présentait avec un solde créditeur de 2.876,583

Ce compte se trouve diminué de l'amortissement ci-dessus :
(Construction Immeuble) 1.368,443

et il figure au Bilan du 31 décembre 1935 pour 1.508,140

De ce chiffre, il y aura lieu de déduire le déficit de l'exercice 1935, soit 63,444

De sorte que le compte "Réserve Générale" se présentera au 1er janvier 1936 avec un solde créditeur de 1.444,696

compensé dans l'Actif

Notre compte "Réserve pour Achats Livres" figure au Bilan pour le même chiffre que l'année dernière, soit L.E. 504,998 mills.

Je vous demande, Messieurs, de vouloir bien approuver les comptes que je viens de vous soumettre.

Le Caire, le 1er mai 1936.

Le Trésorier,
V. FALQUI-CAO.

COMPTE DE PROFITS ET PERTES DE L'EXERCICE 1935

DÉPENSES

RECETTES

	L.E.	M.		L.E.	M.
Frais d'encaissement	6	—	Subvention du Gouvernement Egyptien...	450	—
Imprimés et fournitures de bureau	24	050	Cotisations Membres Donateurs	470	—
Frais de Poste et menus frais	56	665	Cotisations Membres Titulaires	408	—
Dépenses d'Entretien	101	337	Intérêts de banque	10	867
Eclairage	15	408	Abonnements Revue	31	293
Eau	24	450	Vente Revue	5	190
Téléphone	11	500	Bibliographie	0	640
Assurances	23	875			
Personnel	840	—	Total des Recettes	1.375	990
Loyer Terrain	1	—			
Collaborateurs Revue	230	933	Déficit	63	444
Tirages à part Revue	19	898			
Bibliothèque	84	318			
	1.439	434		1.439	434

Le Caire, le 1er mai 1936.

Vérifié et reconnu exact :

Les Censeurs : J. CAVALLI

B. R. MARRULLIER.

Le Trésorier,

V. FALQUEL-CAO.

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1935

ACTIF

PASSIF

	L.E.	M.		L.E.	M.
Caisse	29	863	Réserve Générale	1.508	140
Banque Ottomane	162	038	Réserve pour Achat Livres	504	998
Ministère de l'Instruction Publique	450	—	Cautionnements	36	650
Mobilier	1	—	Comptes à régler	25	—
Immeuble Social	1.368	443			
Pertes et Profits 1935... ..	63	444			
	2.074	788		2.074	788

Le Caire, le 1er Mai 1936.

Vérifié et reconnu exact :

Les Censeurs : J. CAVALLI

B. R. MARRULLIER.

Le Trésorier,
V. FALQUI-CAO.

RAPPORT DES CENSEURS

Le Caire, le 12 mai 1936

SOCIÉTÉ ROYALE D'ÉCONOMIE POLITIQUE
DE STATISTIQUE ET DE LÉGISLATION
LE CAIRE

MESSIEURS,

En conformité du mandat que vous avez bien voulu nous confier, nous avons l'honneur de vous informer, qu'ayant procédé à la vérification des comptes arrêtés au 31 décembre 1935, nous les avons trouvés conformes aux registres et aux pièces justificatives de la comptabilité.

Le compte de Profits et Pertes s'établit comme suit :

	L.E.	M.
Dépenses	1.439,	434
Recettes	1.375,	990
Déficit	63,	444

chiffre qui figure au Bilan.

Le comptes "Construction Immeuble Social" a subi, comme chaque année, une diminution de L.E. 1.368,443m/m par prélèvement sur la "Réserve Générale" chiffre qui représente l'amortissement à raison de 10 pour cent de la valeur initiale de la construction.

Ces deux derniers comptes figurent comme suit au Bilan :

	L.E.	M.
"Immeuble Social" (dernière tranche)	1.368,	443
"Réserve Générale"	1.508,	140

Nous vous invitons, Messieurs, à approuver les comptes tels qu'ils vous sont présentés par votre Trésorier.

Les Censeurs,

J. CAVALLI et B. R. MARRULLIER.